Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux du bassin de l'Arve

République Française

SYNDICAT MIXTE D' AMÉNAGEMENT DE L' ARVE ET DE SES ABORDS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

SÉANCE DU **18 décembre 2014**

DELIBERATION N° 2014-006

Objet : Validation du diagnostic hydromorphologie du SAGE

Membres de la CLE :	86
Membres du collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :	47
Présents :	18
Mandats :	0
Absents :	29
Membres du collège des utilisateurs et usagers :	26
Présents :	12
Mandats :	0
Absents :	14
Membres du collège de l'Etat et des établissements publics :	13
Présents :	4
Mandats :	1
Absents :	8

L'an deux mil quatorze, le dix-huit décembre à dix-neuf heures, la Commission Locale de l'Eau, dûment convoquée, s'est réunie à Thyez, sous la présidence de Monsieur SADDIER Martial.

MEMBRES PRÉSENTS :

- **Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :**
  - Conseil Général : M. MOGENET François
  - Communauté de Communes Faucigny-Glières : M. SADDIER Martial,
  - Communauté de communes des quatre rivières : M. FOREL Bruno
  - Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc : M. BOUCHARD Patrick, M. BURNET Jean-Claude
  - Syndicat des Eaux des Rocailles et de Bellecombe : M. SAVOINI Serge, M. CICLET Jean-François
  - SM3A : M. DECHAMBOUX Robert
  - SIVOM du Haut-Giffre : M. BOUVET Stéphane
  - Communauté de Communes du Pays Rochois : M. BUFFLIER Daniel
  - Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc : Mme GRANDJACQUES Claire, M. JACQUET Etienne, M. DREVON Philippe
  - Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes : M. CATALA Gilbert, Mme NOEL Sylviane
  - Annemasse Agglo : M. BURGNIARD Robert ; M. LAPERROUSAZ Maurice, M. BOUVARD Jacques

- **Collège des représentants des utilisateurs et usagers :**

  M. COURANT (Chambre de commerce et d'industrie), M. CANON (AAPPMA Chablais-Genevois), M. PIEDOY (PREAU VIVE- RGSEVVA), M. DIZAR (FDPPMA), M. REYDET (SNDEC), M MARGAS (AAPPMA Faucigny), M. MARTIN (ASTERS), Mme BOUVIER (EDF), Mme HEBERT (FRAPNA), M. SERRET (UNICEM Rhône-Alpes), M. VODINH (BTP 74), M. PEZT (CD de pilotage du canyonisme en Haute-Savoie)

- **Collège de l'Etat et des établissements publics :**

  Mme. DELLILE (DDT), Mme BESSON (Agence de l'Eau), M. RAYMOND (ONEMA), M. CHARLES

- **Représentant du territoire Suisse (voix non délibérative) :**

  M. PASQUINI (ETAT DE GENEVE),

MANDATS :

- **Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :**
  Pas de mandat

- **Collège des représentants des utilisateurs et usagers :**
  Pas de mandat

- **Collège des représentants de l'Etat et des établissements publics :**
  Pas de mandat

MEMBRES ABSENTS :

- **Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux :**
  - Conseil Général: M. MUDRY, M. BAUD-GRASSET
  - Conseil Régional : Mme BILLET, Mme DONZEL, M. CARBONNEL
  - Communauté de Communes Faucigny-Glières : M. MERMIN, M. MAURIS-DEMOURIOUX
  - Communauté de Communes du Pays Rochois : M. MOENNE, M. GAILLARD
  - SIVOM du Haut-Giffre : M. GRANDCOLLOT
  - Communauté de Communes du Pays du Mont-Blanc : M. BOUGAULT ; M. ALLARD
  - Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes : M. IOCHUM, M. HUGARD, M. RONCHINI
  - Syndicat d'Aménagement du Borne : M. PERRILLAT-AMEDE, Mme JIMENEZ
  - Communauté de Communes des Quatre Rivières : Mme CHAFFARD
  - Communauté de Commune de la Vallée Verte : M. MOUCHET, M. MUSARD
  - Annemasse Agglo : M. SOULAT, M. CONUS, M. BOSSON
  - Communauté de Communes du Genevois : Mme DELAMARE; Mme LAVERRIERE, M. ROGUET, M. AYEB
  - SM3A : M. VALLI

- **Collège des représentants des utilisateurs et usagers :**
  Union des Forestiers privés de Haute-Savoie, UFC Que Choisir, EAF, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, ATMB, Mountain Wilderness, Pro Mont-Blanc, FIB 74, Savoie-Mont-Blanc Tourisme, ANMSM, DSF, Comité départemental de kayak 74, Fédération départementale des chasseurs.

- **Collège de l'Etat et des établissements publics :**
  Le Préfet Coordonnateur de Bassin, Le Préfet de Haute-Savoie, La direction Départementale de la Protection des Populations, La Direction Départementale de la Cohésion sociale, l'ARS, La Gendarmerie, l'ONF, l'ONCFS, DREAL

- **Représentant du territoire Suisse :**
  L'Electricité d'Emosson, CIPEL

Vu, le Code de l'Environnement et notamment les articles L 212-4 à L 212-11, et R 212-26 à R 212-34, L 214-1 à L 214-6 et R 214-1 à R 214-56,
Vu, l'arrêté n° DDEA-2009.796 du 6 octobre 2009, fixant le périmètre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arve,
Vu, l'arrêté n° DDT-2014225-0003 du 13 août 2014, portant désignation des membres de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Arve,
Vu, la délibération n° 2014-001 relative à l'élection de Monsieur Martial SADDIER à la Présidence de la CLE en date du 8 septembre 2014,
Vu, le projet de rapport « Stratégie relative à l'hydromorphologie pour le SAGE du bassin versant de l'Arve » phase 1 « Etat des lieux / diagnostic » du 4 décembre 2014 et la version 7 de la note de synthèse de cette phase soumises à la CLE,
Considérant les résultats de la concertation qui a eu lieu avec les acteurs concernés durant toute cette phase d'étude,
Considérant, la réunion de la CLE du 18 décembre 2014 et son compte rendu,

Dans le cadre des études complémentaires au diagnostic du SAGE de l'Arve, le SM3A, sous l'égide de la CLE, conduit l'étude « Stratégie relative à l'hydromorphologie pour le SAGE du bassin versant de l'Arve » et a réalisé la phase n°1 de cette étude « Etat des lieux / diagnostic ».

Dans la continuité des actions menées sur le territoire par les gestionnaires de cours d'eau, le diagnostic de l'hydromorphologie du SAGE de l'Arve doit permettre d'élaborer une stratégie de restauration de l'état écologique des cours d'eau du territoire, prenant pleinement en compte les enjeux socio-économiques actuels et futurs. Il met en évidence des modes de fonctionnement et des pressions différents entre les différents types de cours d'eau du territoire.

Pour les torrents de montagne, l'Arve et le Giffre, les phénomènes de transport solide sont un facteur de compréhension majeur. Dans un contexte de déficit de matériaux persistants sur une grande partie de l'Arve et, dans une moindre mesure, du Giffre, le diagnostic met en évidence un équilibre à trouver entre des objectifs de gestion contradictoires (risques / milieux naturels) ou entre différents enjeux socio-économiques (exploitation de

granulat, hydroélectricité, coûts d'entretien des ouvrages en rivière ...). Pour les cours d'eau de moyenne montagne et de la couronne Genevoise, les facteurs explicatifs de leur état actuel sont également analysés (naturalité des berges, continuité, hydrologie...).

L'étude identifie les enjeux et les leviers d'actions possibles dans une perspective d'amélioration des milieux, en prenant pleinement en compte la question des risques et des enjeux économiques et sociaux liés à ces cours d'eau.

A l'issue de cette phase de diagnostic, l'étude « Stratégie relative à l'hydromorphologie pour le SAGE du bassin versant de l'Arve » doit permettre à la CLE d'élaborer une stratégie globale ayant vocation à être traduite dans les dispositions du futur SAGE.

Vote :

0 abstentions
0 vote contre
34 voie pour

A l'unanimité, la CLE décide de :

- **valider la phase 1 « Etat des lieux / diagnostic » de l'étude « Stratégie relative à l'hydromorphologie pour le SAGE du bassin versant de l'Arve » et sa note de synthèse, sous réserve des compléments demandés en séance du 18 décembre 2014,**

- **demander à ce que ces documents soient incorporés au diagnostic du SAGE,**

- **demander la poursuite de l'étude pour permettre à la CLE d'adopter une stratégie relative à la préservation et l'amélioration des conditions hydromorphologiques du périmètre.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

Le Président,

Martial SADDIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE - DEPARTT HTE-SAVOIE
Syndicat Mixte Aménagement
Arve et Abords
74130 BONNEVILLE